# Résolution sur la situation humanitaire au Yémen

2017/2727(RSP) - 15/06/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation humanitaire au Yémen.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement indique que la situation humanitaire au Yémen est catastrophique, ce pays connaissant la situation d'urgence en matière de sécurité alimentaire **la plus grave au monde** (quelque 17 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire dont 7 millions en situation d'insécurité alimentaire d' «urgence» et 2,2 millions d'enfants en état de malnutrition aiguë grave). Ainsi, au Yémen, un enfant meurt toutes les dix minutes de causes évitables.

Outre ceci, le pays est en proie à de graves violences et tant les institutions que les infrastructures civiles yéménites sont de moins en moins en mesure de fournir les services de base.

Le pays est par ailleurs frappé de plein fouet par une épidémie de choléra qui menace l'ensemble de sa population.

Pour finir, **la situation au Yémen menace gravement la stabilité de la région**, en particulier la Corne de l'Afrique, la mer Rouge et le Proche-Orient étant donné qu'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) a su tirer parti de la détérioration de la situation politique et de la sécurité dans ce pays en renforçant sa présence et en intensifiant ses attentats par leur nombre et leur ampleur. Il indique en outre que **le groupe «État islamique»** (EI) et AQPA se sont implantés au Yémen et y ont perpétré plusieurs attentats.

Préoccupés par l'aggravation alarmante de la situation au Yémen, les députés exhortent toutes les parties à instaurer un cessez-le-feu immédiat et à revenir à la table des négociations.

Le Parlement condamne fermement les attaques et les actes violents perpétrés contre des civils, y compris les bombardements, l'utilisation d'armes à sous-munitions, les tirs de roquettes, les tirs d'artillerie et de tireurs embusqués, les attaques aux missiles et l'utilisation qui aurait été faite de mines antipersonnel.

Le gouvernement yéménite est appelé, quant à lui, à prendre ses responsabilités dans la lutte contre l'EI et AQAP.

Parallèlement, le Parlement demande une nouvelle fois à l'ensemble des parties, ainsi qu'à leurs soutiens dans la région et dans le monde, de respecter le droit humanitaire international et le droit international en matière de droits de l'homme, d'assurer la protection des populations civiles et de ne pas cibler directement les infrastructures civiles, notamment les structures médicales et les systèmes de distribution d'eau.

Il rappelle **qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit au Yémen** et que la crise ne pourra être résolue que par un processus de négociation mené par le Yémen et ouvert à toutes les parties. Dans la foulée, le Parlement appelle **l'Arabie saoudite et l'Iran** à œuvrer à l'amélioration de leurs relations bilatérales et à s'efforcer de collaborer dans le but de mettre fin aux combats au Yémen.

**Appel de l'Union européenne** : le Parlement soutient l'appel lancé par l'Union à l'ensemble des parties au conflit, par lequel elle leur demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et combattre toutes les formes de violence, y compris la violence à caractère sexuel et sexiste, dans les

situations de conflit armé. Il demande à toutes les parties au conflit d'œuvrer à la levée de tous les obstacles logistiques et financiers qui entravent **l'importation et la distribution de denrées alimentaires et de produits médicaux** pour répondre aux besoins des civils.

Pour les députés, il est urgent que l'Union puisse intensifier l'aide humanitaire pour répondre aux besoins croissants de la population yéménite en coordination avec les Nations unies.

Dans la foulée, les députés invitent la vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à proposer de toute urgence **une stratégie intégrée de l'Union pour le Yémen** et appellent à la nomination d'un représentant spécial de l'Union pour le Yémen.